

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi, 4 mars 2003, à 19 h 30, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires Luce Deschênes Damian, Pierre Diamond, Gabriel Ducharme, Manon Handfield, Jean-Louis Lachapelle, Alain Langlois, Marc-André Lehoux, André Mc Nicoll, Yvan Noël, Jean-François Rabouin, Line Tessier, Alain Villemure ainsi que Hélène Leblanc et Diane Miron, représentantes du Comité de parents.

SONT ABSENTS : mesdames Huguette Bussièrès, Anne-Marie Loïselle et Renée Roy.

ABSENCES NOTIFIÉES : mesdames et messieurs Yves Ballard, Suzanne Chartrand, Lucie Legault, Louise Legault-Choquette, Hélène Roberge et Paul St-Onge.

Assistent également à cette séance : mesdames Monique Hébert, directrice générale adjointe, Suzanne Séguin, secrétaire générale et messieurs Daniel Boudreau, directeur du Service des ressources humaines, André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, Daniel Grisé, directeur du Service des ressources informatiques et Louis Laliberté, directeur du Service des ressources éducatives.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Gabriel Ducharme, président, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-136-03-03 Il est proposé par monsieur Alain Langlois d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 février 2003.
4. Affaires relatives à la dernière séance.
5. Parole au public.
6. Affaires reportées et affaires nouvelles :
 - 6.1. Élections scolaires 2003 / appui à la Fédération des commissions scolaires du Québec
 - 6.2. Collection permanente de travaux d'arts plastiques des élèves / formation d'un comité
 - 6.3. CLD de Lajemmerais / élection d'un représentant au conseil d'administration

- 6.4. Réglementation sur la paix et le bon ordre / adoption
- 6.5. Protocole d'entente relatif à la contribution financière de la Ville de Contrecoeur et à l'utilisation des immeubles et de l'équipement à des fins récréatives, culturelles, sportives et communautaires entre la Commission scolaire des Patriotes et la Ville de Contrecoeur / adoption
- 6.6. Ville de Mont-Saint-Hilaire / dénonciation du protocole d'entente
- 6.7. Ville de Varennes / dénonciation du protocole d'entente
- 6.8. Municipalité de Saint-Amable / dénonciation du protocole d'entente
- 6.9. Demande de location du terrain de l'immeuble Richelieu Valley par l'Association régionale de football des Pirates du Richelieu / bail emphytéotique
- 6.10. Modification du calendrier scolaire 2002-2003 / écoles primaires de Sainte-Julie.

7. Information :

- 7.1. Loi 124 et augmentation du temps d'enseignement au primaire
- 7.2. Parc immobilier des commissions scolaires
- 7.3. Dossier éconergie / résultats préliminaires.

8. Affaires diverses.

9. Parole au public.

10. Parole aux membres du Conseil.

11. Levée de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENU LE 4 FÉVRIER 2003

C-137-03-03 Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 février 2003 et ce, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. AFFAIRES RELATIVES À LA DERNIÈRE SÉANCE

La secrétaire générale, madame Suzanne Séguin, présente une correction à la formulation du paragraphe «Question de privilège» du document «Règles de procédure pour les assemblées du Conseil».

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, indique qu'un suivi approprié a été apporté dans le dossier d'une entente de location avec la Fabrique de la paroisse Saint-Sébastien de Boucherville.

La directrice générale adjointe, madame Monique Hébert, informe mesdames et messieurs les commissaires des plus récentes affectations du personnel cadre des établissements.

5. PAROLE AU PUBLIC

Le directeur du Service des ressources humaines, monsieur Daniel Boudreau, fait la présentation de deux employés nouvellement embauchés et affectés à son service. Il s'agit de monsieur Dominique Gosselin, conseiller en gestion de personnel et de madame Nathalie Lapierre, conseillère en gestion de personnel.

6. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES :

6.1 Élections scolaires 2003 / appui à la Fédération des commissions scolaires du Québec

La secrétaire générale présente le dossier susmentionné.

Considérant les nombreuses modifications législatives apportées à la Loi sur les élections scolaires depuis 1998;

Considérant l'importance des coûts supplémentaires résultant de ces modifications législatives identifiées dans l'étude réalisée par la Fédération des commissions scolaires du Québec;

Considérant les sommes estimées dont disposent les commissions scolaires pour la tenue des élections qui auront lieu le 16 novembre 2003;

Considérant que, contrairement aux municipalités, le pouvoir de taxation des commissions scolaires est plafonné et de ce fait, toute somme supplémentaire consacrée à la tenue des élections scolaires de 2003 pourrait avoir un effet sur les services éducatifs rendus aux élèves;

C-138-03-03 Il est proposé par monsieur André Mc Nicoll d'informer le ministre de l'Éducation que la Commission scolaire des Patriotes appuie entièrement la Fédération des commissions scolaires du Québec dans ses demandes concernant le financement des élections scolaires du 16 novembre 2003.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.2 COLLECTION PERMANENTE DE TRAVAUX D'ARTS PLASTIQUES DES ÉLÈVES / FORMATION D'UN COMITÉ

Le directeur du Service des ressources éducatives, monsieur Louis Laliberté, présente le dossier susmentionné.

Considérant les modalités de formation du comité de sélection pour la collection permanente de travaux d'élèves en arts plastiques;

C-139-03-03 Il est proposé par madame Diane Miron de nommer madame Hélène Leblanc, commissaire-parent, à titre de membre du Comité de sélection des travaux d'arts plastiques des élèves.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.3 CLD de Lajemmerais / élection d'un représentant au conseil d'administration

La secrétaire générale présente le dossier susmentionné.

C-140-03-03 Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de désigner monsieur *Gabriel Ducharme* à titre de candidat au poste de représentant à la Table sectorielle de l'éducation du CLD de Lajemmerais.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.4 Réglementation sur la paix et le bon ordre / adoption

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant les importants problèmes de vandalisme constatés dans les différentes écoles de la Commission scolaire des Patriotes;

Considérant qu'il est impératif de trouver des façons permettant de corriger ou d'améliorer la situation;

Considérant que ce projet d'entente a été réalisé avec succès dans une autre municipalité;

C-141-03-03 Il est proposé par Jean-François Rabouin de mandater le directeur du Service des ressources matérielles pour négocier un projet d'entente avec chacune des villes du territoire sur la base du modèle de règlement déposé à l'annexe ACC-015-03-03.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.5 Protocole d'entente relatif à la contribution financière de la Ville de Contrecoeur et à l'utilisation des immeubles et de l'équipement à des fins récréatives, culturelles, sportives et communautaires entre la Commission scolaire des Patriotes et la Ville de Contrecoeur / adoption

Ce point est reporté.

6.6 Ville de Mont-Saint-Hilaire / dénonciation du protocole d'entente

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant la demande de dénonciation du conseil d'établissement des écoles de la Pommeraie, de l'Aquarelle, Au-Fil-de-l'Eau et secondaire Ozias-Leduc;

C-142-03-03 Il est proposé par monsieur Jean-Louis Lachapelle que le protocole d'entente existant entre la Ville de Mont-Saint-Hilaire et la Commission scolaire des Patriotes soit dénoncé dès maintenant et qu'un nouveau protocole soit négocié avec l'accord des conseils d'établissement pour être appliqué le 1^{er} juillet 2003.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.7 Ville de Varennes / dénonciation du protocole d'entente

Ce point est reporté.

6.8 Municipalité de Saint-Amable / dénonciation du protocole d'entente

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant que le protocole d'entente actuel est en vigueur depuis 1987;

Considérant la demande de dénonciation du conseil d'établissement des écoles de l'Envolée-du Boisé, Le Sablier et de l'école secondaire François-Williams;

C-143-03-03 Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin que le protocole d'entente existant entre la Municipalité de Saint-Amable et la Commission scolaire des Patriotes soit dénoncé dès maintenant et qu'un nouveau protocole soit négocié avec l'accord des conseils d'établissement pour être appliqué le 1^{er} juillet 2003.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.9 Demande de location du terrain de l'immeuble Richelieu Valley par l'Association régionale de football des Pirates du Richelieu / bail emphytéotique

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, désire connaître les orientations du Conseil face au dossier susmentionné.

Les membres du Conseil des commissaires sont majoritairement contre la possibilité de négocier un bail emphytéotique avec un organisme sans but lucratif, en raison du caractère relativement éphémère d'un tel organisme et des inquiétudes reliées à sa capacité de payer.

Le dossier sera examiné conjointement avec la Municipalité de McMasterville afin de déterminer l'ensemble des besoins liés à une telle demande.

6.10 Modification au calendrier scolaire 2002-2003 / écoles primaires de Sainte-Julie

Le directeur du Service des ressources éducatives, monsieur Louis Laliberté, présente le dossier susmentionné.

Considérant le calendrier scolaire adopté par le Conseil des commissaires pour l'année scolaire 2002-2003;

Considérant la demande des écoles primaires de Sainte-Julie;

C-144-03-03 Il est proposé par monsieur Alain Villemure de modifier le calendrier scolaire 2002-2003 de façon à maintenir une journée pédagogique le 20 mai prochain pour les écoles primaires de Sainte-Julie en utilisant une journée pédagogique mobile ou en déplaçant celle prévue le 16 avril, sous réserve de l'approbation de ce changement par chaque conseil d'établissement.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. INFORMATION :

7.1 Loi 124 et augmentation du temps d'enseignement au primaire

Le directeur du Service des ressources éducatives, monsieur Louis Laliberté, présente un résumé de la Loi 124, loi modifiant la Loi sur l'instruction publique. Il dépose un état de situation relativement à l'application des dispositions prévues dans la Loi 124.

Il commente aussi le texte du ministre de l'Éducation face à l'augmentation du temps d'enseignement au primaire.

7.2 Parc immobilier des commissions scolaires

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente deux documents traitant du parc immobilier des commissions scolaires du Québec et de la Montérégie.

7.3 Dossier éconergie / résultats préliminaires

Dépôt d'un document.

8. AFFAIRES DIVERSES

Néant.

9. PAROLE AU PUBLIC

Néant.

10. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

Des remarques sont apportées quant à la diffusion du message de fermeture des établissements, le 4 février dernier.

Un rappel sera fait, par courriel, à tous les commissaires relativement à la journée de perfectionnement sur la «Gestion du stress et des énergies» qui se tiendra le 22 mars prochain.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

C-145-03-03 À 21 h 30, il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de lever la présente séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

président

secrétaire générale

SS/ag